

**Question 62 :**

Les manufacturiers d'éoliennes avaient jusqu'au 15 février dernier pour le dépôt du formulaire d'inscription. S'il vous plaît, nous communiquer les noms des manufacturiers qui peuvent prétendre être « désignés ».

**Réponse 62 :**

La liste des soumissionnaires potentiels et des manufacturiers d'éoliennes inscrits est confidentielle. Une confirmation d'inscription a été remise à chaque manufacturier inscrit. Vous pouvez demander copie de cette confirmation au(x) manufacturier(s) avec qui vous négociez la fourniture des éoliennes pour votre projet.

Il est important de comprendre qu'Hydro-Québec Distribution ne « désigne » aucun manufacturier. Ce sont les soumissionnaires qui désignent le(s) manufacturier(s) avec qui ils ont choisi de réaliser leur projet.